

De nos jours, l'excision est reconnue comme un problème de santé publique, une atteinte aux droits de la femme et de la fille ainsi qu'à leur intégrité physique. Au Burkina Faso, c'est une pratique très ancienne qui semble liée à la tradition, à certaines croyances et convictions.

Selon les EDS, les taux de mutilation génitale sont très élevés ; l'enquête démographique et de santé de 1998 nous renseignait que près de 72% des femmes de 15 à 49 ans ont été excisées, pendant que près de 75% des femmes du même groupe d'âge interviewées à l'EDS 2003 ont déclaré avoir été excisées. La mutilation génitale féminine (MGF) intervient généralement assez tôt dans la vie de la femme. En effet selon le Comité National de Lutte contre la pratique de l'Excision (CNLPE), la moyenne d'âge pour les femmes qui se souviennent de l'âge auquel elles ont été excisées est de 8 ans. A 18 ans, presque toutes les femmes excisées l'ont déjà été. De nombreuses études ont par ailleurs montré les conséquences néfastes de cette pratique nuisible qui vont des problèmes gynécologiques et obstétricaux notamment les saignements, les cicatrices internes, un rétrécissement vaginal, aux complications au moment de l'accouchement ; augmentant ainsi le risque de mortalité maternelle. A en croire l'EDS 2003, la majorité des femmes en âge de procréer est soumise à des risques élevés de problème de santé de la reproduction.

Des efforts sont menés par la communauté internationale pour l'abandon de cette pratique. Des programmes d'action condamnant la pratique de l'excision ont été adoptés par diverses instances allant de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement au Caire de 1994 à la Marche Mondiale des femmes en 2000, en passant par la Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995. Au Burkina Faso, la lutte contre les mutilations génitales de femmes a commencé depuis plusieurs décennies et en adoptant des plans d'action nationaux, régionaux et internationaux, le Burkina s'est engagé à mettre fin à cette pratique; en témoigne l'article 380 du code pénal qui punit d'un emprisonnement de 6 mois à 3 ans et d'une amende de 150 000 à 900 000 FCFA ou de l'une de ces deux peines, quiconque porte ou tente de porter atteinte à l'intégrité de l'organe génital de la femme par ablation totale, par excision, par infibulation, par insensibilisation ou par tout autre moyen et si la mort en résultait la peine est un emprisonnement de 5 à 10 ans. Après des années d'efforts, le sujet n'est plus tabou et les mentalités commencent à changer. Quand les familles font encore "opérer" leurs filles, elles le font clandestinement et sur des enfants de plus en plus jeunes.

Toutes ces actions ont certes contribué à la baisse de l'incidence de la pratique de l'excision et on est en droit de penser à une disparition de cette pratique dans les années à venir. Mais pour l'heure, comme le montrent les statistiques, la prévalence des MGF reste très élevée au Burkina Faso et pour des membres de certaines communautés, mettre fin à ces traditions est inimaginable surtout lorsque ces pratiques font partie intégrante de leur tissu social. C'est sans doute pour cette raison que de nos jours même en pleine capitale on continue toujours à assister au Burkina Faso à des cas d'excision de fillettes.

Les raisons avancées par les femmes excisées, les hommes qui approuvent cette pratique ainsi que les leaders d'opinion sont le respect des coutumes, la religion, ainsi que son rôle de régulateur de comportement sexuel ou de reproduction.

En effet, le discours populaire semble indiquer que l'excision est une forme de domination masculine, instaurée pour permettre de contrôler la sexualité des femmes. Les femmes non excisées (versus celles excisées) auraient un goût plus prononcé pour les relations sexuelles. La persistance de cette pratique résulterait entre autre de ce souci de maîtriser la sexualité féminine. Des études menées au Burkina Faso ont montré que les partisans à l'excision

reprochent aux femmes non excisées d'être frivoles et le seul moyen de contrôler sa sexualité, partant la reproduction sociale dans les conditions acceptées par la communauté est de l'exciser afin de la rendre insensible.<sup>1</sup> Pour ces mêmes partisans, le développement de la prostitution, l'augmentation des taux de divorces sont liés à la non-excision des filles. Ces filles non excisées seraient celles qui pratiquent le vagabondage sexuel parce que ne pouvant être satisfaites par un seul homme; d'où la propagation des infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH/Sida. L'ablation totale ou partielle du clitoris aurait entre autre pour objectif, de rendre la femme fidèle à son mari.

S'il est difficile de vérifier sur des bases scientifiques les raisons avancées sur le respect des coutumes et de la religion, une réponse scientifique peut être apportée quant aux comportements sexuels des filles excisées par rapport à celles qui ne le sont pas. On peut en effet se poser la question à savoir s'il existe une différence de comportement sexuel selon le statut d'excision de la femme. Les femmes non excisées auraient-elles un goût plus prononcé pour les relations sexuelles? Ces dernières sont-elles celles qui connaissent le plus grand nombre de partenaires sexuels? Autant de questionnements qui pourront lever le doute sur le comportement sexuel des filles selon le statut d'excision.

L'objectif que nous nous sommes fixé à travers cette étude est d'analyser les comportements sexuels des deux groupes de femmes dans la jeunesse; de déterminer l'existence ou non de différence de comportement sexuel selon que l'on serait excisé ou non, et cela à travers certaines variables de comportement sexuel telles que l'âge au premier rapport sexuel, le nombre de partenaires sexuels avant le mariage pour celles qui le sont, le nombre de partenaires sexuels dans la vie, le type de partenaire sexuel (occasionnel ou régulier).

L'étude portera donc sur la situation des adolescentes (âgées de 15 à 19 ans) interviewées au moment de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) 2003 du Burkina Faso et sur celles des femmes plus âgées, avec un regard rétrospectif sur le comportement sexuel mais au moment de leur adolescence. L'EDS du Burkina Faso 2003 a porté sur 12477 femmes en âge de procréer (15-49 ans) dont une proportion de  $\frac{3}{4}$  excisée et  $\frac{1}{4}$  non excisée. Les adolescentes représentent 22,3% de l'effectif des femmes enquêtées.

Notre analyse consiste, dans une première partie, en la caractérisation des femmes excisées et non excisées en fonction des variables de comportement sexuel en distinguant les adolescentes mariées et les non mariées. Il s'agira là d'une simple description des deux groupes de femmes (excisées et non) selon les variables susmentionnées. Ensuite, parmi les variables disponibles et pouvant rendre compte du comportement sexuel des adolescentes, nous avons retenu le nombre de partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois comme pouvant mieux rendre compte du degré de fidélité ou du goût prononcé ou pas pour les rapports sexuels. Cette dernière variable sera donc utilisée dans la seconde partie comme variable dépendante et sera expliquée à l'aide de plusieurs variables socio-démographiques telles que la religion, l'ethnie, la situation matrimoniale, le milieu de résidence, le niveau

---

<sup>1</sup> Etude de base sur la pratique de l'excision dans 16 provinces du Burkina Faso : Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale avril 2002 et Enquête Nationale sur l'Excision au Burkina Faso : INSD mars 1996.

d'instruction; des variables de comportement telle que la consommation d'alcool; des variables liées au statut économique et surtout notre variable d'intérêt qu'est le statut d'excision de la femme.

Au préalable la variable «nombre de partenaires sexuels» sera rendue dichotomique en distinguant successivement :

- 1) les adolescentes qui sont sexuellement actives de celles qui ne le sont pas encore au sein des non mariées ;
- 2) celles qui n'ont pas eu de partenaire sexuel autre que leur conjoint au cours des 12 derniers mois de celles qui en ont eu au sein des mariées ;
- 3) parmi les non mariées sexuellement actives, celles qui ont eu un seul partenaire sexuel versus celles qui en ont eu deux ou plus.

Ce qui nous donnera au total trois modèles à tester.